**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture
**Band:** 61 (1964)
**Heft:** 12

**Rubrik:** Pratique ou technique apicole

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

drier apicole, bien adapté à nos régions et fruit d'une longue et sûre expérience. Dans l'ouvrage de Bertrand, qui est connu dans le monde entier se trouve résumé tout ce qu'un apiculteur digne de ce nom doit savoir. Portez aussi toute votre attention sur le chapitre traitant des maladies, spécialement celles du couvain. Cela pour vous permettre de mieux déceler si quelque chose ne va pas et d'avertir à temps votre inspecteur. Il y va de l'avenir de votre rucher. Si 1964 a été spécialement bénéfique pour la récolte, elle a malheureusement vu une nouvelle et grave intrusion de la terrible loque américaine. Abordez donc la nouvelle campagne avec de nouvelles et solides connaissances acquises par la lecture. N'oubliez pas que la bibliothèque de la Romande est là pour vous servir. Nous vous recommandons tout spécialement « L'Abeille et la Ruche » de Langstroth et Dadant, ouvrage très complet, attrayant, facile à lire.

Avez-vous acheté cadres, petit matériel etc. ? Faites-le assez tôt.

Et maintenant, au terme de cette saison vraiment bénie pour la plupart, il nous reste à vous présenter les vœux d'usage, mais bien sincères, de santé, bonheur et satisfaction pour vous et vos familles en l'an de grâce 1965.

*Ed. Bassin*

Marchissy, le 16 novembre 1964

# PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

## LA RUCHE DE LAYENS

Vaut-il encore la peine de parler d'une ruche peu répandue dans notre pays, d'une ruche que l'on trouve ici et là en groupes isolés dans nos campagnes et qui de façon générale n'est plus offerte dans les catalogues des fabricants d'articles apicoles ? La question peut se poser.

Néanmoins, cette ruche est encore utilisée et malgré son nombre restreint d'amateurs, il nous paraît indiqué de faire part des expériences enregistrées au cours des ans, des avantages et des inconvénients qu'elle présente.

Si en Suisse romande elle s'est effacée devant la Dadant ou la Suisse, en Belgique dans la province du Hainaut plus spécialement, de même qu'en France, en Espagne, en Grèce, en Turquie, elle est toujours demandée et donne satisfaction à l'exploitant.

De Nouvelles, province de Hainaut en Belgique, nous est parvenu un projet de monographie relatif à la ruche de Layens. Son auteur, M. Louis Degueldre, n'a pour des raisons de santé pu mettre à jour un laborieux travail de compilation auquel sont ajoutées des remarques personnelles. Nous pensons intéresser nos lecteurs et plus spécialement ceux qui utilisent la ruche de Layens en donnant un résumé des différents travaux élaborés par les partisans de ce système. Comme pour d'autres types de ruches, les apiculteurs ont cherché au cours des années à l'améliorer, à la perfectionner. Ajoutons pour ceux qui ne connaissent qu'incomplètement cette ruche, qu'elle est de construction simple, de manipulation facile. Elle a été construite par son auteur, Georges de Layens, en 1865 ; elle est du type horizontal et contient 20 cadres d'égales dimensions (int. hauteur 37 cm sur 31 cm de long), c'est donc la ruche à cadre haut. Il n'y a pas de hausse prévue et le développement de la colonie intervient dans le sens horizontal. L'auteur de cette ruche avait semble-t-il de bonnes raisons pour munir cette dernière de deux entrées, une à gauche et l'autre à droite sur la paroi de devant. Mais en fait, sauf en hiver, une seule entrée fonctionne. La seconde entrée n'est utile que lorsque l'apiculteur désire reporter le groupe d'abeilles de l'autre côté de la ruche. Il ouvre alors cette seconde porte et ferme la première.

Pour des raisons mal définies, la grande majorité des ruches de Layens actuelles, sont construites avec une seule entrée au centre. Est-ce simple fantaisie manifestée au cours des années par des apiculteurs ou des fabricants qui n'ont pas compris la valeur réelle de la seconde entrée prévue par l'auteur de la ruche et qui tout simplement en ont conservé une seule ? C'est dans son projet de monographie que M. Degueldre a cherché à justifier la valeur et l'utilité incontestable de la seconde entrée de la ruche, par des remarques personnelles ajoutées à son important travail de compilation.

Bien à regret, nous devons résumer le travail de M. Degueldre en ne donnant qu'une partie de la *nomenclature des articles et ouvrages apicoles qui l'ont déterminé à réviser son appréciation sur la ruche horizontale à cadre haut de Layens.*

L'erreur d'une ouverture centrale dans cette ruche est relevée déjà en 1934 dans l'*Apiculteur Belge,* page 282 par J. Collart d'Ath. *La Belgique Apicole* de 1948, page 229, fait ressortir la valeur de la ruche de Layens. Dans la *Gazette Apicole* de 1954, page 123, M. Lorrain parle des deux entrées de Layens et affirme que la ponte se limite aux cadres se trouvant près de l'entrée ouverte et que le renouvellement de la reine avec le cadre haut est automatique. L'auteur poursuit : Ce n'est pas l'homme qui doit inventer une ruche, il doit établir une caisse qui respecte toutes

les exigences instinctives de l'essaim. Trop souvent l'apiculteur n'a considéré que ses propres facilités sans tenir compte des tendances naturelles de la colonie. Ma conviction profonde est que l'exemple le plus typique des réalisations contraires à ces tendances est : le cadre bas. L'auteur est donc un chaud défenseur du cadre haut et ajoute encore à l'appui de sa conviction : Certes l'abeille bâtit dans n'importe quel espace, (j'ai trouvé une colonie qui avait édifié son nid au travers des brins d'un tas de foin) mais chaque fois que nous pourrons observer un essaim dans un espace non limité, nous verrons que les bâtisses se développent en hauteur, formant des rayons qui atteignent parfois 1,30 m de hauteur. Pourquoi ce développement dans ce sens, alors que rien ne limite la largeur ? Parce que le couvain a besoin de chaleur et que les abeilles l'obtiennent et la conserve plus facilement entre 2 rayons hauts que l'air chaud balaye en montant, qu'entre l'équivalent en surface formé par des rayons bas. Il est à remarquer que les précurseurs de la ruche à cadres, et je pense à de Layens, avaient, en accord avec leurs observations, établi des cadres hauts. Ces cadres se sont révélés parfaits pour les abeilles et les reines y développaient merveilleusement leur ponte : les récoltes étaient excellentes, le travail de l'apiculteur réduit au minimum, et les maladies inconnues. Mais à tant d'avantages on a voulu trouver des inconvénients, on a estimé les cadres garnis trop lourds (4 kg à manier, quelle fatigue !). L'auteur remarque encore que quelque soit la forme des ruches, partout où l'instinct de l'abeille peut jouer librement, le nid à couvain est édifié à proximité de l'entrée. Voulant utiliser cette loi, il l'a appliquée à des de Layens pour éviter d'avoir du couvain sur tous les cadres au moment de la récolte et a alors bouché une des deux entrées. Le résultat a confirmé l'observation. La ponte se cantonnait aux rayons près de l'entrée libre et ceux du côté opposé n'en contenaient pas, mais du miel operculé. L'inversion des entrées provoque quelques jours d'incertitude chez les ouvrières, mais l'équilibre est vite rétabli.

D'autres auteurs mentionnent également les avantages de la de Layens, en indiquant que sur 10 de ses détracteurs, 9 ont commis l'erreur de prévoir une seule entrée au centre.

Dans *« Abeilles et Fleurs »* de juillet 1954, M. Henri Müller traitant de l'essaimage naturel, s'exprime de la manière suivante :

« Vous savez que nous ne travaillons pas avec les abeilles, mais avec l'unité de la ruche, avec l'organisme de la grappe. Nous observons cette unité, la conduisons selon sa biologie, et la dirigeons selon nos désirs, soit vers la production de miel, soit vers celle des essaims.

» La grappe qui a un corps et un volume déterminé par la nature (et la loi des nombres !) une structure absolument immuable se

retrouvant dans toutes les ruches, se trouve très harmonieusement épanouie dans le panier d'un volume de 30 à 40 litres. *Cette grappe immuable ne réagit pas autrement dans une de Layens que dans un panier lorsqu'elle se trouve dans des conditions identiques.* Elle essaimera aussi bien dans l'une que dans l'autre ruche. Il n'y a qu'une différence, c'est que *l'essaim du panier s'accroche à la branche et celui de la de Layens se suspend simplement dans l'autre moitié de la ruche ;* il n'a pas besoin de se déranger beaucoup pour essaimer ! »

De Layens avait donc posé un piège à l'essaim, un piège efficace. Tous ceux qui par la suite ont perfectionné sa ruche en la coupant en deux et en mettant des hausses par-dessus, ne savaient point le tort qu'ils faisaient à l'apiculture et à leurs intérêts particuliers : se priver de l'essaim dynamique condamné à végéter sur les vieilles cires de la souche, se priver de l'immense valeur de l'essaim vierge capté dans le piège au volume doublé. Bref, le problème de l'essaimage fut parfaitement résolu par de Layens tout en liquidant la souche juxtaposée par simple absorbtion de ses abeilles se transformant en miel. De Layens avait vu juste en disposant de façon particulière les deux entrées, l'une réservée à la souche, l'autre pour l'essaim, la première en conduite correcte, se refermant sur l'acte de naissance de l'essaim.

Dans l'*Ouest Apicole* de juillet 1956, M. Orlando s'exprime comme suit en causant de la de Layens :

« Il est une ruche qui eut beaucoup de vogue en son temps mais qui fut concurrencée par les ruches à hausses, une ruche dont on ne parle plus ou presque plus aujourd'hui et qui pourtant est une des plus rationnelles qui existent, je veux parler de la de Layens. C'est bien comme l'ont dit de très nombreux écrivains apicoles, la ruche la plus simple à construire et à conduire. L'auteur insiste également sur la nécessité des deux ouvertures prévues par de Layens ainsi que sur les avantages incontestables de ce système pour ceux qui disposent de très peu de temps à réserver à la conduite du rucher ».

La liste des partisans de la ruche de de Layens s'allonge encore. Pour son compte personnel, M. Degueldre lui-même est aussi convaincu que ce système de ruche est recommandable et s'exprime comme suit :

« Ce qui a chassé tous mes doutes concernant la ruche de Layens, c'est l'étude publiée dans *« l'Apiculteur »*, bulletin de la Société centrale d'apiculture de Paris, pendant les années 1956 et 1957. Cette étude dont l'auteur est M. R. Jacques Néel contient 50 pages du format de notre revue. L'auteur a exploité pendant plus de vingt ans, 36 de Layens et 84 Dadant. Atteint d'un lumbago chronique, il ne pouvait plus que péniblement lever et tenir à bout de bras

une charge un peu lourde ; c'est pourquoi il a dû renoncer aux ruches verticales et il déclare : je l'ai fait avec d'autant moins de regret que je m'étais rendu compte que les opérations *de technique apicole moderne* étaient infiniment plus faciles, plus rapides et moins pénibles, avec la ruche horizontale qu'avec la ruche verticale. C'est probablement la raison pour laquelle on appelle la de Layens, la ruche des dames ».

L'auteur a beaucoup amélioré la construction de la ruche et surtout augmenté la solidité du cadre spécialement des montants latéraux pour éviter leur cintrage et par voie de conséquence leur propolisation aux parois de la ruche (il a augmenté l'épaisseur des montants latéraux tout en conservant les mêmes dimensions extérieures du cadre).

Pour d'excellentes raisons, les dimensions du cadre de la de Layens ont été de façon générale maintenues ; par contre, leur nombre en a été réduit par certains apiculteurs au cours des ans et par conséquence logique, la pose d'un magasin à miel comme pour la ruche verticale est intervenue. La bâtisse froide prévue à l'origine fut aussi parfois transformée en bâtisse chaude. On pourrait épiloguer longuement sur ce sujet qui a ses partisans et ses moins convaincus. Si la grandeur de cette ruche paraît ne pas convenir très bien à l'apiculture pastorale parce que moins maniable que la Dadant, par exemple, elle peut être utilisée avec profit pour l'apiculture sédentaire et continuera de donner satisfaction à ceux qui ne disposent que d'un temps très limité pour leurs abeilles.

La ruche de de Layens créée il y a un siècle a partiellement résisté à la tempête provoquée par de nombreux détracteurs. Elle tient encore le coup dans certaines régions et sera peut-être un jour réhabilitée.

Son auteur, Georges de Layens, né à Lille en 1834, décédé à Nice en 1897 a été considéré comme un grand maître en apiculture. Il fut en étroites relations avec Bertrand, à Nyon, et ses différents travaux apicoles furent publiés dans la *Revue internationale d'apiculture*. Professeur de botanique à la Sorbonne, il publia dès 1874, différents ouvrages sur la flore. Dans les montagnes du Dauphiné, il installa un rucher à 1700 mètres d'altitude.

De Layens a cherché à rendre la manipulation de sa ruche horizontale, sans hausse, simple et facile et était d'avis que les abeilles devaient elles-mêmes pouvoir régler la plus ou moins grande capacité du volume qu'elles occupent. Le maniement trop fréquent des abeilles était à proscrire. A l'époque déjà l'on cherchait la simplicité et l'exactitude dans la construction des ruches de même que la réduction des heures consacrées à l'exploitation du rucher.

La biologie de l'abeille a été largement prise en considération

dans la construction de cette ruche ; de Layens fut un modeste qui n'eut jamais la prétention *d'imposer* son système. Il l'avait étudié et se contentait d'en démontrer les avantages. Il disait : on peut être un bon apiculteur avec n'importe quel système, on ne peut pas être bon apiculteur avec n'importe quelle méthode.

A Louye, dans le département de l'Eure, les apiculteurs français ont érigé en sa mémoire, un modeste monument en 1898. Témoignage de reconnaissance envers un chercheur, un modeste, mais grand maître de l'apiculture. *Rédaction.*

## LA NOCIVITÉ DE LA CIRE DES RAYONS TRAITÉS PAR HCH

A la page 256 du journal de novembre, nous avons reproduit le résumé d'un travail présenté au Congrès de Prague, travail relatif à l'usage du produit HCH.

Grâce à l'obligeance du Dr H. Wille du Liebefeld que nous remercions sincèrement, nous pouvons maintenant donner des précisions concernant cette fameuse formule HCH peu claire pour nos pharmaciens et chimistes.

HCH est l'abréviation pour la matière active contenue dans des produits insecticides qu'on dénomme dans un sens plus large « produits Gamma-Hexa », « produits à base de Lindane ».

Ce produit était surtout en vogue de 1949 à 1956, dans la lutte antiparasitaire. De graves pertes d'abeilles furent signalées après le traitement de cire ou de rayons de réserve.

Il y a donc un réel danger à utiliser HCH, les indications de l'auteur de l'article sont aussi significatives et il nous paraît indiqué d'exclure définitivement ce produit de nos traitements.

*Rédaction.*

# DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

## CONDITIONS DE SUCCÈS CERTAINS DE FÉCONDATION DANS LES CULTURES ENTOMOPHILES

J.-A. Khalifman
*Remplaçant du directeur de la section apicole, M. Vashnil.*
Traduit par Mme Morell

Toute la technique d'agronomie est fondée sur les procédés et façons de « satisfaction » complète de la nature héréditaire de l'or-